



Communiqué de presse

Les paysannes d'ici et d'ailleurs méritent un soutien accru

Berne, le 3 mars 2020 - L'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) et SWISSAID ont remis ce mardi l'Appel en faveur des paysannes aux autorités fédérales à Berne. Des représentantes des deux organisations se sont retrouvées de bon matin devant le Palais fédéral. Elles ont demandé aux parlementaires de ne pas perdre de vue le sort des paysannes lors des débats sur la politique agricole (PA22+) et sur la Coopération internationale (CI) de la Suisse.

Les messages adoptés par le Conseil fédéral sur la CI et les réactions au projet de PA22+ lors de la procédure de consultation ont suscité la désillusion chez SWISSAID et au sein de l'USPF, toutes deux à l'origine de l'Appel en faveur des paysannes. Si le texte concernant la PA22+ constitue un pas dans la bonne direction en matière de couverture sociale, il reste encore à faire pour améliorer la situation des femmes paysannes en Suisse et dans le monde. Le message sur la CI ne propose par ailleurs pas de stratégie globale claire tournée vers l'avenir et répondant aux préoccupations des femmes paysannes.

Le message sur la CI se concentre sur des aspects qui n'affectent que marginalement les moyens de subsistance du monde paysan. Pourtant, la loi fédérale sur la coopération au développement stipule que celle-ci doit encourager « l'amélioration alimentaire, en particulier par les cultures vivrières destinées à la consommation locale. » Pour les deux organisations, la question du genre doit à l'avenir revêtir une importance stratégique dans la politique de développement. Les revendications des paysannes sont une chance pour la CI que le Conseil fédéral n'a pas su suffisamment saisir.

Christine Badertscher, experte du secteur agricole chez SWISSAID : « La situation n'est pas bonne pour les paysannes du Sud. Elles sont marginalisées au profit d'autres thèmes de la CI. Mais je m'engagerai aux côtés de mes collègues pour que les revendications de l'Appel en faveur des paysannes soient davantage prises en considération dans le cadre de la coopération suisse au développement. Mars est un bon mois pour ce jeune Parlement pour insuffler le changement et se rapprocher de l'objectif de l'ONU qui prévoit que 0,7% du Revenu national brut (RNB) soit alloué à l'aide publique au développement. »

S'agissant du message du Conseil fédéral sur la PA22+, il contient une obligation de couverture sociale pour les risques de maladie et d'accident (perte de gain), d'invalidité ou de mort (prévoyance risque), en faveur des conjoints ou des partenaires enregistrés qui travaillent régulièrement et dans une mesure importante dans l'exploitation agricole. A défaut, une réduction des paiements directs est prévue. C'est un pas dans la bonne direction, souligne l'USPF. Mais pour les initiates de l'Appel en faveur des paysannes, la situation pourrait encore être améliorée.

Anne Challandes, présidente de l'USPF, explique : « Nous espérons une amélioration sensible de la situation des paysannes. C'est un premier pas dans la bonne direction. Nous nous réjouissons dans tous les cas du soutien croissant de la population et des organisations agricoles à nos revendications. Nous attendons également le soutien nécessaire de la part du Parlement en faveur des paysannes de Suisse mais aussi pour nos consœurs hors de nos frontières.»

L'Appel en faveur des paysannes a pu compter sur le soutien de 2000 personnes et des organisations suivantes: Bio Suisse, l'Association des petits paysans, IP Suisse, Uniterre, Wide Switzerland, Agrar Info et du directeur des Producteurs de lait PSL.

Contacts :

- Anne Challandes, Présidente de l'USPF, challandes@landfrauen.ch, 079/396 30 04
- Christine Badertscher, spécialiste du secteur agricole chez SWISSAID, c.badertscher@swissaid.ch, 079/583 69 03

Ce communiqué est accompagné de photographies. Merci de mentionner SWISSAID pour le crédit photo.

